

# niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 13 mai 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 21 mai 2024

### **PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION - FESTIVAL JAZZ À NIORT - EDITION 2024**

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Pascal MATHE, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségolène BARDET à François GUYON, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Anne-Lydie LARRIBAU à Elmano MARTINS, Gérard LEFEVRE à Thibault HEBRARD, Alain LIAIGRE à Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Franck PORTZ à Lucy MOREAU, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

#### **Titulaires absents suppléés :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Séverine VACHON par Pascal MATHE.

#### **Titulaires absents :**

Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

#### **Titulaires absents excusés :**

Annick BAMBERGER, Gérard LABORDERIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 21 MAI 2024

### PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION - FESTIVAL JAZZ À NIORT - EDITION 2024

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération ;

L'Association « Jazz à Niort » a pour objectif principal d'initier et de sensibiliser au jazz les différents publics ancrés sur notre territoire avec pour ambition l'accès à la culture pour tous.

Les actions principales engagées reposent sur :

- L'organisation annuelle du « Niort Jazz Festival », qui se tient la dernière semaine de Juin et qui permet aux publics d'accéder à deux scènes, l'une gratuite et l'autre payante, pour découvrir des artistes de jazz émergents ou voir des têtes d'affiche reconnues. Ce festival, qui propose une programmation musicale riche et diversifiée autour du jazz et de ses esthétiques, a accueilli 12 000 festivaliers en 2023.
- La réalisation d'actions pédagogiques menées dans les établissements scolaires (écoles maternelles, primaires et collèges) des communes de l'Agglomération. Des musiciens interviennent dans les classes pour initier les élèves au jazz et la fin de l'enseignement se concrétise par un concert de restitution donné par les élèves et les musiciens enseignants. En 2023, ces actions pédagogiques se sont tenues à Beauvoir et Epannes.

L'édition 2024 du Niort Jazz Festival se tiendra du 26 au 28 juin. Des actions pédagogiques seront proposées dans les écoles de Fors et Saint-Martin-de-Bernegoue. Par ailleurs, « Jazz à Niort » invite le 27 Juin sur la scène du Village les élèves de l'école Edmond Proust de Niort, accompagnés des musiciens intervenants du Conservatoire Danse et Musique de Niort, à présenter leur performance vocale et chorégraphique mettant en valeur le fruit de leur travail autour du jazz.

Par courrier du 02 avril 2024, l'association « Jazz à Niort » sollicite une subvention de 5 000 € à la Communauté d'Agglomération du Niortais pour soutenir son projet, dont le plan de financement prévisionnel (hors valorisation) est présenté comme suit :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Organisation du festival	537 380€	Ville de Niort	70 000 €
Actions pédagogiques	5 000€	Département des Deux-Sèvres	8 500 €
		CAN	5 000 €
		Aides privées - Mécénat	146 500 €
		Autofinancement	312 380 €
<b>Total</b>	<b>542 380€</b>	<b>Total</b>	<b>542 380€</b>

L'association indiquera l'aide que lui apporte la CAN lors de toute démarche de communication sonore, écrite ou visuelle qu'elle aura initiée ou pour laquelle elle sera sollicitée.

Elle rendra compte, d'ici la fin de l'année 2024, des actions de communication (références au festival dans les médias nationaux, régionaux et locaux...) et des actions entreprises pour favoriser l'accès de participants de tout le territoire (publics scolaires entre autres).

Par ailleurs, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, elle adressera à la CAN un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de son exercice budgétaire.

Considérant l'intérêt de soutenir cette manifestation porteuse de notoriété et d'attractivité et ouverte à tout le territoire de l'agglomération niortaise ;

Considérant le projet de l'association visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire, en favorisant les opérations de médiation en milieu scolaire et en étudiant les possibilités de co-productions de spectacles avec les communes du territoire durant la saison 2023-2024 ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 5 000€ à l'association Jazz à Niort au titre de l'année 2024,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sophie BOUTRIT**

**Alain CHAUFFIER**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**